

DÉLIBÉRATION N° CB 14-15 DU 11 SEPTEMBRE 2014

relative aux élections des présidents et des vice-présidents  
des différentes commissions du Comité de bassin Seine-Normandie

Le Comité de bassin,

Vu le code de l'environnement, notamment son article D. 213.22

Vu la délibération n° CB 14-09 du 11 septembre 2014 approuvant le règlement intérieur du Comité de bassin

Vu le dossier du Comité de bassin du 11 septembre 2014

DÉLIBÈRE

**Article unique**

Sont élus :

**Commission politique territoriale, aménagement du territoire et inondation**

Président : Monsieur BIGNON

Vice-président : Monsieur MARCOVITCH

**Groupe eau et activités économiques**

Président : Monsieur BERGER

Vice-président : Monsieur CHOLLEY

**Groupe eau et agriculture**

Président : Monsieur RODEZ

Vice-président : Monsieur BOURILLON

**Groupe Consommation, gestion solidaire et développement durable**

Président : Madame GAILLARD

Vice-président : Monsieur WATTIER

**Groupe Communication et éducation à l'environnement**

Président : Monsieur BEL

Vice-président : Madame GILLIER

**Commission Territoriale Vallée-d'Oise**

Président : Monsieur THOMAS

**La Secrétaire  
du Comité de bassin**



**Michèle ROUSSEAU**

**Le Président  
du Comité de bassin**



**François SAUVADET**